

# LE CHALAND QUI PASSE



Mars 2018

Bulletin d'information

## VOILES de LOIRE



N° 14

## Edito

Que cette nouvelle année 2018 soit pleine de projets de constructions pour les uns et de navigations pour tous.

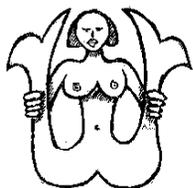
Avant que notre flottille, créée depuis plus de 25 ans, ne s'anéantisse sous le poids de charges et taxes créées par les collectivités et l'Etat, il va falloir nous serrer les coudes, marcher tous dans la même direction pour trouver des accords, pas ou peu pénalisants pour nos bateaux.

Certains y travaillent déjà et nous allons devoir les épauler dès que cela deviendra nécessaire.

Comme vous pouvez le constater voici donc un nouveau bulletin de «Voiles de Loire», je souhaite qu'il perdure et que vous le fassiez vivre en l'alimentant de vos idées, projets, rubriques ou interrogations.

Bon vent à tous et vive notre Loire!  
D'ici là, bon Vent !

Le Président  
Patrick Leclèsve



## Taxe sur les bateaux de Loire : l'heure est grave !

*Nous reproduisons ici le texte élaboré par le Comité Loire Libre qui oeuvre l'abrogation des taxes qui frappent les bateaux de Loire. Vous pouvez soutenir le Comité dont le siège social est situé 15 rue des mariniers / Le Thoureil / 49 350 Gennes-Val-de-Loire.*

### Rappels historiques

La Loire et ses affluents appartiennent au Domaine Public Fluvial «en tant que cours d'eau navigable ou flottable jusqu'aux berges recouvertes par les eaux». Le Ministère de tutelle est actuellement le ministère de la transition écologique et solidaire Mr Nicolas Hulot.

Sous l'ancien régime, chaque fois que le pouvoir Royal a négligé ce Domaine en déléguant ses prérogatives, on a vu apparaître des taxes variées et nombreuses : droit de piautre, de voilage, de boitage, de cloisons, etc ...

Ces taxes ont été simplifiées ou supprimées lors des reprises en main par le pouvoir central : En 1448 avec Charles VII, en 1631, puis et surtout à la Révolution pour répondre aux Doléances des paroisses ligériennes.

Depuis 1992, on assiste à un nouveau morcellement de ce Domaine Public de l'Etat :

Affermage à VNF, concessions aux départements ou aux communes, gestion préfectorale...

### On marche sur la tête !

Que font ces différents acteurs ? Ils réintroduisent taxes et péages sans souci de cohérence. C'est ainsi qu'à Nantes pour traverser la Loire, pour aller de l'Erdre à la Sèvre Nantaise (1 km), il faudrait payer un péage de quelques 35 € pour une plate de 8 m (sans parler du désagrément de ne pouvoir improviser une telle promenade). C'est ainsi qu'une plate partant de Sainte Gemmes sur Loire ne pourrait pas descendre vers la Pointe sans payer le péage de VNF. Par contre l'heureux propriétaire de Candes St Martin échappe à toutes taxations à condition de ne pas laisser son bateau à Montsoreau...

Selon les cas, une plate de plus de 8 m pourrait payer 460 € par an (et peut-être plus) alors que sa valeur vénale ne dépasse pas 1 000 €. Depuis décembre 2016 ces taxes et péages frappent durement les bateaux traditionnels puisqu'elles sont proportionnelles à leur longueur. Des poursuites individuelles et rétroactives sont d'ores et déjà engagées

Lors d'une réunion du 8 Mars 2017 à Saumur la Préfète de M & L a précisé qu'une concertation avec les départements en amont devrait permettre l'extension de cette taxe.

Il est paradoxal qu'un système de taxations inadaptées mette en danger une flottille caractéristique, alors que depuis 1990 les collectivités ont favorisé sa renaissance et que les organismes de tourisme et la Région vantent son image patrimoniale.

Il est paradoxal aussi que cette flottille soit taxée alors qu'elle n'est pas demandeuse d'entretien autres que celui des ouvrages traditionnels qui appartiennent eux aussi au patrimoine de nos berges.

Nous demandons à nos élus de prendre connaissance de ce dossier et de solliciter une rencontre au plus haut niveau pour apporter équité et cohérence à la gestion du Domaine Public Loire.

### Manifeste pour une Loire Libre

Un groupe de ligériens attachés au bassin de la Loire et au triptyque républicain Liberté – Egalité – Fraternité a créé une charte pour une Loire Libre. Ce collectif entend :

- Préserver la libre circulation sur le domaine public dans le respect des hommes et de la nature,
  - Protéger et valoriser le patrimoine marinier du fleuve (cales, Quais, Bras, Boire, bateaux, etc),
  - Veiller aux aménagements des barrages, épis et tous travaux hydrauliques qui y sont liés,
  - Libérer la Loire des carcans administratifs et rendre transparents les textes réglementaires, taxes diverses qui l'encombrent, (NDLR)
  - Représenter les usagers de la Loire dans toutes les instances administratives statuant sur la Loire,
- Ce collectif est ouvert à tous les citoyens, associations et partenaires adhérant à ses objectifs.



Association  
*Loire et Marine à Montjean*  
8 rue de La Garenne  
Montjean sur Loire  
49570 Mauges sur Loire  
[www.facebook.com/Loire-et-Marine](http://www.facebook.com/Loire-et-Marine)

L'association «Loire et Marine à Montjean» est l'émanation de l'ancienne «Association de Préfiguration de l'Ecomusée de Montjean-sur-Loire» ayant eu pour fondateurs deux figures emblématiques :

François BEAUDOUIN (1929-2013) Archéologue fluvial et fondateur du Musée de la Batellerie de Conflans-Sainte-Honorine.

Philippe CAYLA Agrégé de géographie, enseignant chercheur honoraire, connu pour ses travaux scientifiques sur la Loire et son environnement.

Pour entretenir ce patrimoine et préparer nos animations nombreuses lors de rassemblements, les bénévoles se retrouvent tous les jeudis en partenariat avec l'association «*L'Atelier Bateaux*», dont nous partageons les locaux. Il y a toujours un bateau à sortir ou à remettre à l'eau, de menues réparations ou des améliorations à effectuer, de l'entretien courant et de la préparation à faire. La fin d'après-midi est généralement consacrée à la discussion concernant la programmation des jeudis suivants et les projets de l'association. L'avis de chaque bénévole peut être librement exprimé autour d'un verre. Mais parfois, les jeudis ne suffisent pas pour les grosses interventions comme un carénage ou comme en septembre 2014 où l'on a passé plus de 500 heures en tout pour remettre «La Montjeannaise» à flots.

C'est grâce à cet engagement régulier que l'on voit nos bateaux lors de nombreux événements tout au long de la Loire et de ces affluents.

## De Nantes à Orléans

Nos interventions ne s'arrêtent pas seulement à la participation aux grandes fêtes de la batellerie de Loire comme Orléans, Châtellerault, le Thoureil, la Possonnière ou Chinon. Nous embarquons régulièrement pour des événements qui permettent de représenter la marine de Loire.



La Montjeannaise sous voile à la remonte devant le pont de Montjean.. Au premier plan, la Billette et son filet barrage.

«*La Frontière se souvient*» est organisé tous les 2 ans à Ingrandes sur Loire. Une fois en juillet et une fois en août. Des acteurs amateurs et bénévoles retracent l'histoire mouvementée de cette cité calée entre le royaume de France et le duché du Bretagne. Contrebande de sel, révolution française et guerre de Vendée sont les sujets de saynètes qui permettent de raconter l'histoire du riche patrimoine bâti de la commune. « La Montjeannaise » et parfois d'autres bateaux animent le fleuve et deviennent le décor grandeur nature de certains épisodes.

Fin août, le festival «*de Fibre en Musique*» met en lumière le chanvre, fibre locale qui peut trouver différentes utilisations, corderie, textile, isolant, paillage, etc. Les chanvriers refont les gestes d'autrefois avec des machines d'époque. Notre association anime un stand lié à la batellerie pour faire découvrir aux visiteurs les différents types de bateaux, le langage particulier des marinières ou la géographie de la Loire grâce à des jeux et des énigmes. Depuis 2014, de nombreux bateaux d'association ou de particuliers se joignent à ces festivités.

Cet esprit, nous le retrouvons aussi en mai pour la «*Fête des Vins d'Anjou*» à Chalonnes sur Loire à laquelle nous participons depuis maintenant 2015. « La Montjeannaise » fait dorénavant partie des festivités en remontant des représentants de la confrérie des sardines de Saint-Gilles-Croix-de-Vie et en animant les plans d'eau en effectuant plusieurs sorties sous voiles quand le vent le permet.

## De nouveaux défis pour l'avenir

Ces nombreuses activités de l'association engagent énormément les bénévoles qui passent beaucoup de temps à terre ou sur le fleuve. Mais nous n'arrêtons pas d'avoir de nouvelles idées pour notamment intéresser nos nombreux visiteurs. Nous réfléchissons actuellement au renouvellement partiel de nos animations pour en développer de nouvelles qui, nous l'espérons, verront le jour dès cette année.

Nous souhaitons aussi toujours nous ouvrir pour accueillir de nouveaux adhérents et cette année, le nombre d'adhésions est en augmentation par rapport à l'an passé. Comment communiquer ? Comment favoriser l'engagement à nos côtés, notamment de jeunes adultes que l'on voudrait initier à la passion de la voile sur le fleuve royal ? Nous aimerions pouvoir compter sur un équipage plus nombreux afin de mieux se répartir les navigations.

# Loire et Marine à Montjean : les bateaux « La Montjeannaise »

Construite en 1989, la Montjeannaise est une reconstitution d'un chaland de Loire de 1830. Ce projet a été initié par l'ancien président de l'ex-écomusée de Montjean : Philippe CAYLA et François BEAUDOUIN, archéologue fluvial. Ce chaland comme tous ceux qui naviguaient, utilisait comme moyen de propulsion le courant à la descente et le vent à la remonte. La Montjeannaise est non motorisée, cependant elle dispose de pousseurs motorisés.



## CHALAND DE LOIRE

Construit en 1989  
Labellisé  
Bateau d'Intérêt Patrimonial  
par :  
FONDATION du PATRIMOINE  
MARITIME et FLUVIAL



**Architecte :** François BEAUDOUIN, fondateur du musée de la Batellerie de Conflans Ste Honorine  
**Constructeur :** Philippe BOURSIER, charpentier, assisté de Hervé COUET  
**Longueur :** coque 15m70 (19m70 hors tout)  
**Largeur :** 4,56 m  
**Tirant d'eau :** 0,40 m      **Tirant d'air :** 12m50 (hauteur du mât : 11m80)  
**surface de la voile :** 90 m<sup>2</sup>      **Poids :** 11 tonnes

*Construction : coque en chêne bordée à clins, levée à l'avant, légère levée à l'arrière, courbes en chêne d'une seule pièce et fond plat.*

## « La Billette »

Il n'existe plus à l'heure actuelle que deux pêcheurs au filet barrage sur la Loire. Mr MORAND à la Ménitry et Mr BOISNEAU à Blois. Cette pêche concernait les poissons migrateurs (saumons, aloses). Elle était autorisée de jour comme de nuit, d'où la nécessité d'une cabane. Dans un souci patrimonial et pédagogique, l'association *Loire et Marine* a construit cette réplique de toue grâce aux anciens pêcheurs de Loire qui l'ont aidée dans cette démarche, à la faire fonctionner en pêche, en lui apportant leur savoir faire et leur matériel. En 2013, lors du Festival de Loire à Orléans, « La Billette » a obtenu le Prix de la Fondation du Patrimoine Maritime & Fluvial.



## TOUE DE PÊCHE AU FILET BARRAGE

Construit en 2006  
Labellisée  
Bateau d'Intérêt Patrimonial  
par :  
FONDATION du PATRIMOINE  
MARITIME et FLUVIAL



**Architecte :** aucun, reprise des cotes d'une ancienne toue de pêche  
**Constructeur :** Max PANNIER pour la coque et les membres de l'association Loire et Marine pour la cabane.  
**Longueur :** 12,00 m  
**Largeur :** 3,00 m  
**Tirant d'eau :** 0,40 m      **Tirant d'air :** 2,70 m  
**Poids :** 4 tonnes  
**Matériaux :** courbes en chêne et bordés en pin douglas

## « Belle Anguille »



**Constructeur :** Philippe BOURSIER  
**Longueur :** 8,00 m  
**Largeur :** 1,60 m  
**Tirant d'eau :** 0,20 m      **Tirant d'air :** 5,80 m  
**Poids :** 500 kg  
**Matériaux :** Douglas

Construite en 1991, «Belle anguille» assure les démonstrations de navigation à la voile carrée et avec avirons.

